



OREPA Nord

**DIRECTION NATIONALE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
(DINEPA / OREPA NORD)**

PROGRAMME DINEPA-BID 4697/GR-HA

PLAN DE CONSULTATIONS

ANNEXE 3 DU PGES

**PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU SAEP DU CENTRE VILLE DE
JACMEL**

Date 23 mars 2021

Document préparé par la cellule environnementale et sociale (CES) de l'OREPA Nord

TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE ET OBJECTIF DES CONSULTATIONS	4
2	PORTEE DU PLAN DE CONSULTATION ET METHODOLOGIE	4
3	IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES	5
4	ORGANISATION DE LA CONSULTATION.....	10
4.1	INVITATION	10
4.2	AGENDA DE L'ÉVENEMENT	10
4.3	LIEU ET HEURE DE LA OU DES CONSULTATIONS	10
4.4	FICHE TECHNIQUE DE LA CONSULTATION	11
5	RAPPORT A REMETTRE	12

Annexes :

Annexe 1 : invitation

Annexe 2 : matériel utilisé pour les consultations

Annexe 3 : modèle de rapport de consultation

Annexe 4 : Comptes-rendus des consultations

ABREVIATIONS

AES	Analyse Environnementale et Sociale
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
CPR	Cadre Politique de Réinstallation
CTE	Centre Technique d'Exploitation
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DINEPA	Direction Nationale d'Eau Potable et Assainissement
DIT	Directive Technique
EE	Evaluation Environnementale
EPA	Eau Potable et Assainissement
EPI	Equipement de Protection Individuelle
km2	Kilomètre carré
m2	Mètre carré
m3	Mètre cube
MO	Maitre d'Ouvrage
OP	Operateur Professionnel
OREPA	Office Régionale Eau Potable et Assainissement
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PEPP	Plan d'Engagement des Parties Prenantes
PRME	Plan de Restauration des Moyens d'Existence
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PGRD	Plan de Gestion des Risques et Désastres
PO	Politique Opérationnelle
PS	Prestataire de Service
PSR	Plan Succinct de Réinstallation
PVC	Polychlorure de Vinyle
SAEP	Système Approvisionnement en Eau Potable
SAEPA	Système Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
TEPAC	Technicien en Eau Potable et Assainissement Communal
URD	Unité Régionale Départementale

1 CONTEXTE ET OBJECTIF DES CONSULTATIONS

Le projet de réhabilitation et d'extension du système d'alimentation en eau potable (SAEP) de la ville de Jacmel, est un projet financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) dans le cadre du Programme HA-L1135 intitulé : programme eau, assainissement et hygiène dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans le Nord d'Haïti incluant les villes de Gonaïves et de Jacmel, exécuté par la DINEPA qui délègue la gestion du programme à l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) de l'OREPA Nord.

L'OREPA SUD qui va superviser le projet de Jacmel, est l'Office Régional d'Eau et d'Assainissement de la Région SUD d'Haïti, il a été établi comme entité décentralisée de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement), avec pour responsabilité l'application de stratégies d'eau et d'assainissement au niveau régional.

Les travaux seront effectués en régie par le Centre Technique d'Exploitation (CTE) de Jacmel qui sera donc responsable de mettre en place les mesures présentées dans le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES). Ce projet est inclus au sein du programme financé par la Banque et correspond au programme HA-L1135 intitulé : programme eau, assainissement et hygiène dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans le Nord d'Haïti incluant les villes de Gonaïves et de Jacmel, c'est pourquoi la Cellule Environnementale et Sociale (CES) de la UEP de l'OREPA Nord a préparé ce plan de consultation qui est l'annexe 3 du PGES.

La BID ne finance que les opérations et activités conformes à ses politiques de sauvegardes environnementales et sociales. Selon la Directive B.5 de la BID, le projet a été classé comme étant un projet de catégorie B : « une opération pouvant entraîner principalement des impacts environnementaux négatifs localisés et de court terme, y compris des impacts sociaux associés, et pour lesquels des mesures d'atténuation efficaces sont déjà disponibles » (BID, 2006).

Les impacts environnementaux et sociaux positifs et négatifs générés par le Projet HA-L1135 à Jacmel ont été identifiés et évalués dans toute la zone d'étude, dans la zone d'influence directe et indirecte, durant la phase de réhabilitation et d'extension des ouvrages de Jacmel.

La réussite de la mise en œuvre des projets de développement est liée en grande partie à l'implication et la participation de la population bénéficiaire et affectée dans la prise de décision aux activités de ces projets. Ainsi, la participation communautaire est devenue indispensable et incontournable à la réussite des projets et à la pérennisation de service qui en découle. Les populations bénéficiaires et affectées par le projet doivent donc être consultées avant le début du projet, puis tout au long de l'exécution du projet. Le présent plan de consultation décrit les objectifs de la consultation, les parties prenantes et l'organisation de la consultation.

2 PORTEE DU PLAN DE CONSULTATION ET METHODOLOGIE

Ce plan identifie les parties prenantes qui seront consultées et présente la manière dont la consultation sera réalisée, ainsi que les informations qui seront diffusées. Il s'agit d'un plan ponctuel qui présente des activités qui seront réalisées au cours du mois de mars 2021. Il s'inscrit dans un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) qui sera publié ultérieurement et qui concerne la période 2021.

La consultation des parties prenantes se fera selon 3 étapes distinctes :

- Première consultation publique avec un groupe de riverains des zones concernées ;
- Deuxième consultation publique avec un deuxième groupe de riverains ;
- Troisième consultation publique avec les autorités et les Institutions.

Les consultations publiques seront organisées par le CTE de Jacmel avec un soutien de la Mairie.

3 IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social pour les projets DINEPA, les parties prenantes comprennent sans s'y limiter :

- Les organisations publiques et institutionnelles de la zone d'influence ;
- Les personnes affectées par le projet, soit les personnes et organismes sur lesquels le projet risque d'avoir des impacts négatifs ou positifs ;
- Les populations vulnérables, soit les personnes pouvant être mises en situation de précarité matérielle ou sociale du fait d'impacts négatifs du projet. Une attention particulière sera portée aux femmes et aux personnes marginalisées.

Acteur ou groupe	Type	Pouvoir	Intérêt	Légitimité	Couverture - zone d'influence	Aspects d'intérêt ou de préjudice du point de vue de l'acteur	Catégorie
CASEC/ASEC des 3 sections communales	Institution étatique locale	Moyen à fort	fort	fort	section communale	Représentants locaux (section communale) élus, ils disposent de relais au niveau des quartiers et d'un pouvoir de mobilisation. Une revendication importante de leur part est relevée. Ceux-ci demandent à être intégrés tout au long du projet et plus particulièrement dans les phases d'exécution du projet (recrutement de la main d'œuvre).	Allié stratégique
CTE	Institution étatique locale	moyen	fort	moyen	ville	le CTE est l'opérateur actuel du réseau, il est souvent associé à la DINEPA. En l'absence de service actuel le CTE n'est pas une institution très visible.	Allié stratégique
Délégation départementale du sud-est	Institution étatique locale	fort	moyen	moyen à fort	département	délégation composée d'un délégué et de 3 vice-délégués (un par arrondissement) nommés par l'exécutif. Dispose d'un important pouvoir dans le département et donc la ville. L'intérêt pour le projet est plus lié à la visibilité qu'il sera possible de dégager.	Influent
Député	Institution étatique locale	moyen	faible	moyen	arrondissement	Peu d'intérêt pour le projet hormis éventuellement sur certaines opportunités politiques: visibilité fin de travaux (inauguration, etc.) et emploi sur le chantier, etc.	Influent

Acteur ou groupe	Type	Pouvoir	Intérêt	Légitimité	Couverture - zone d'influence	Aspects d'intérêt ou de préjudice du point de vue de l'acteur	Catégorie
Direction de la Protection Civile-sud-est	Institution étatique locale	faible	fort	moyen	ville	idem pompier	Faible
EDH	Institution étatique locale	fort	faible	faible	nationale	responsable de la fourniture en électricité	Faible
Mairies Jacmel	Institution étatique locale	fort	moyen	fort	Ville	La Mairie est l'organe de gouvernance principale pour la ville. La loi de décentralisation attribut à la mairie les compétences eau et assainissement. Néanmoins, la Mairie ne dispose pas à l'heure actuelle des ressources techniques, humaines et financière. Une certaine opportunité politique est possible : visibilité, fin de travaux (inauguration, etc.), emploi sur le chantier, etc. La Mairie demeure un acteur incontournable pour le projet.	Allié stratégique
MARNDR – sud-est	Institution étatique locale	faible	faible	faible	département	n'intervient pas en milieu urbain	Marginal
MAST – sud-est	Institution étatique locale	faible	faible	faible à moyen	département	En charge des affaires sociale, condition de travail, légalisation des associations, etc. mais dispose de peu de pouvoir	Marginal
MDE – sud-est	Institution étatique locale	moyen	faible	moyen	département	faible intérêt pour le projet mais le MDE doit en théorie valider les études d'impact (BNEE), de ressources en eau, espace protégé et donc éventuellement sur les aménagements des sources sur le morne	fort
Ministère de la condition féminine – sud-est	Institution étatique locale	faible	fort	moyen	département	Amélioration de la condition féminine par le projet et pour l'implication des femmes sur le chantier.	Faible
Ministère de la culture et communication – sud-est	Institution étatique locale	moyen	moyen	moyen	département	Ministère en charge de la communication, intérêt en lien avec les communications au bénéfice du pouvoir exécutif.	Marginal
Ministère de la justice – sud-est	Institution étatique locale	fort	faible	fort	département	Ne souhaite pas participer mais est en cas de conflit l'institution principale	Influent

Acteur ou groupe	Type	Pouvoir	Intérêt	Légitimité	Couverture - zone d'influence	Aspects d'intérêt ou de préjudice du point de vue de l'acteur	Catégorie
Ministère des mines – sud-est	Institution étatique locale	faible	faible	faible	département	???	Marginal
Ministère du commerce – sud-est	Institution étatique locale	faible	moyen	moyen	département	Acteur clé pour la légalisation des entrepreneurs, acteurs type revendeurs d'eau mais sans contrôle sur ces activités	Faible
Ministère éducation – sud-est	Institution étatique locale	faible à moyen	faible à moyen	moyen à fort	département	ministère clé pour l'information, sensibilisation et les activités de changement de comportement	Respecté
MPCE – sud-est	Institution étatique locale	fort	moyen	fort	département	mandat de coordination de toutes les activités dans la zone, détient un intérêt pour le projet	Allié stratégique
MSPPE – sud-est	Institution étatique locale	faible	moyen	moyen à fort	département	intérêt sanitaire et capacité de sensibilisation et de formation en santé public	Respecté
MTPTC – sud-est	Institution étatique locale	fort	moyen	moyen à fort	département	mandat sur la construction et l'entretien des routes. Particulièrement concerné sur les démolitions/réhabilitations de chaussées et trottoirs	influent
PNH et plus spécifiquement le Service de la circulation notamment	Institution étatique locale	fort	moyen	moyen	ville	La police peut intervenir sur le chantier en cas de conflit intense. Responsable de la circulation, acteur incontournable pour la gestion de la circulation durant les travaux et les futures interventions sur le réseau. Ils doivent et demandent à être impliqués dans le processus de planification des travaux.	Allié stratégique
Pompier	Institution étatique locale	faible	fort	moyen	Ville	accessibilité à l'eau pour la lutte contre les incendies	Faible
secrétairerie d'état aux personnes handicapées	Institution étatique locale	faible	moyen	faible	département	Crainte sur l'accessibilité (maison, chantier) durant les travaux, accessibilité des ouvrages construits, emploi des personnes sur les chantiers	Marginal
Sénateur	Institution étatique locale	fort	faible	moyen	département	Peu d'intérêt pour l'exécution et le suivi du projet mais intérêt sur certaines opportunités politiques: visibilité fin de travaux (inauguration, etc.) et emploi sur le chantier, etc.	Influent

Acteur ou groupe	Type	Pouvoir	Intérêt	Légitimité	Couverture - zone d'influence	Aspects d'intérêt ou de préjudice du point de vue de l'acteur		Catégorie
SMCRS – sud-est	Institution étatique locale	faible	faible	faible	Ville	-		Marginal
Média (radio, journaux, etc.)	Secteur privé	fort	moyen	faible	ville	Acteurs très influents pour la diffusion d'information positive et négative		Influent
Grand consommateur (école, centre de santé, hôtel, restaurant, supermarché, glace, etc.)	secteur privé et société civile	faible	fort	faible	ville	très intéressé par le projet en lien avec l'amélioration de l'accès à l'eau Une forte attente est exprimée par ces groupes pour le projet.		Marginal
Commerce et boutique	Secteur privé formel et informel	faible	moyen	faible	Quartier	Ces marchands ont conscience que l'exécution des travaux impactera l'accessibilité à leur magasin. Le fait que ces travaux soient exécutés par l'Etat et pour le bénéfice de la population font qu'ils ne s'opposent pas au projet. Il est souhaité par ce groupe une communication préalable sur la date de démarrage et durée des travaux par rue ou section de rue. Il est espéré que les travaux soient exécutés le plus rapidement possible. Ils espèrent que les travaux seront réalisés dans les temps et sans retard car ceux-ci impactent leurs activités économiques		Faible
Eglise et association religieuse	Société civile	moyen	faible	fort	Ville	Acteur très influent pour la diffusion d'information positive et négative		Influent
Ménages, usager transport, acheteur	Société civile	faible	fort	faible à moyen	quartier	Intérêt pour l'amélioration de l'accès à l'eau et pour les caractéristiques du service (branchement domiciliaire) qui sont vus très positivement par les ménages. Intérêt pour les retombées économiques du projet (emploi). Crainte que le projet rende difficile l'accès à leur domicile, à leur lieu de travail, à leur lieu de culte, à leurs centres d'études, etc. Que le projet aggrave la circulation.		Faible

Acteur ou groupe	Type	Pouvoir	Intérêt	Légitimité	Couverture - zone d'influence	Aspects d'intérêt ou de préjudice du point de vue de l'acteur	Catégorie
						Les ménages à proximité des chantiers (100m) constituent un groupe vulnérable	
OCB	Société civile	moyen à fort	moyen à fort	faible	quartier	Acteur faiblement légitime - peu représentatif, mais disposant d'un pouvoir de blocage et de diffusion à l'échelle de leur quartier. A l'image des ASEC/CASEC ces groupes revendiquent une certaine légitimité à participer au projet en phase travaux. Intérêt pour d'éventuelles retombées politiques (influence, etc.) et retombées économiques du projet (emploi).	Influent

4 ORGANISATION DE LA CONSULTATION

4.1 INVITATION

Une lettre a été envoyée aux institutions mais pour les usagers l'invitation a été faite de porte à porte et dans certains endroits avec des crieurs.

Voir Annexe 1

4.2 AGENDA DE L'ÉVÉNEMENT

Le programme de la consultation sera le suivant :

- 1- Mots de bienvenue
- 2- Présentation des participants
- 3- Objectif de la rencontre
- 4- Règles à établir pour le bon déroulement de la rencontre
- 5- Présentation de la communauté par les participants (Milieu biophysique, Milieu humain, milieu biologique)
- 6- Présentation du projet
 - ✓ Description du projet
 - ✓ Description des impacts positifs principaux du projet
 - ✓ Description des impacts négatifs principaux du projet
 - ✓ Mesures d'atténuation qui seront mises en place
 - ✓ Présentation du mécanisme de plaintes
 - ✓ Droits et devoirs des autorités locales
 - ✓ Droits et devoirs de la communauté
- 7- Débat et Questions

4.3 LIEU ET HEURE DE LA OU DES CONSULTATIONS

Les consultations ont été réalisées les 13, 14 et 18 mars 2021.

L'une des rencontres a eu lieu à la Mairie de Jacmel à 14 h, une autre dans la salle de l'Eglise Jean Paul II à 16h15 et une autre dans le temple vodou de Mme Nerva à 16h.

4.4 FICHE TECHNIQUE DE LA CONSULTATION

Réunion 1 :	Projet : SAEP Jacmel
Objectifs	<p>Informers les parties prenantes des travaux de réhabilitation et d'extension du SAEP de Jacmel (Réunion au temple vodou).</p> <p>Favoriser une meilleure compréhension des participants du projet, des enjeux qui y sont liés</p> <p>Écouter les parties prenantes, recueillir leurs attentes, leurs préoccupations</p>
Résultats attendus	<p>Les parties prenantes sont bien informées et ont une meilleure compréhension du projet et des étapes à venir</p> <p>Les attentes et préoccupations des parties prenantes sont exprimées</p>
Personnes ciblées	Rues : Beauvais, l'Embouchure, Fort Relache, Henry Christophe, Sainte Anne, Municipalité, Médine, Bwa Bèf, Breman, sous le mangier, ect.
Outils utilisés	<p>Présentation powerpoint , brochure</p> <p>Voir Annexe 2</p>

Réunion 2 :	Projet : SAEP Jacmel
Objectifs	<p>Informers les parties prenantes des travaux de réhabilitation et d'extension du SAEP de Jacmel (Réunion à l'église catholique).</p> <p>Favoriser une meilleure compréhension des participants du projet, des enjeux qui y sont liés</p> <p>Écouter les parties prenantes, recueillir leurs attentes, leurs préoccupations</p>
Résultats attendus	<p>Les parties prenantes sont bien informées et ont une meilleure compréhension du projet et des étapes à venir</p> <p>Les attentes et préoccupations des parties prenantes sont exprimées</p>
Personnes ciblées	Rues : Beauvais, l'Embouchure, Fort Relache, Henry Christophe, Sainte Anne, Municipalité, Médine, Bwa Bèf, Breman, sous le mangier, ect.
Outils utilisés	<p>Présentation powerpoint, brochure</p> <p>Voir Annexe 2</p>

Réunion 3 :	Projet : SAEP Jacmel
Objectifs	<p>Informers les Autorités des travaux de réhabilitation et d'extension du SAEP de Jacmel.</p> <p>Favoriser une meilleure compréhension des participants du projet, des enjeux qui y sont liés</p>

	Écouter les parties prenantes, recueillir leurs attentes, leurs préoccupations
Résultats attendus	Les parties prenantes sont bien informées et ont une meilleure compréhension du projet et des étapes à venir Les attentes et préoccupations des parties prenantes sont exprimées
Personnes ciblées	Rues : Beauvais, l'Embouchure, Fort Relache, Henry Christophe, Sainte Anne, Municipalité, Médine, Bwa Bèf, Breman, sous le mangier, ect.
Outils utilisés	Présentation powerpoint, brochure Voir Annexe 2

5 RAPPORT A REMETTRE

Suite à chaque consultation, un rapport devra être produit par la CES de l'OREPA, pour synthétiser les attentes et les préoccupations des parties prenantes. Le rapport devra sans s'y limiter contenir :

- o La liste des personnes présentes,
- o Un résumé du déroulement de la rencontre
- o Un résumé du contenu de l'information donnée lors de cette rencontre.
- o L'ensemble des transcriptions des interventions des participants à savoir les questions et commentaires soulevés par les intervenants et les réponses apportées.
- o Des photographies illustrant les rencontres.

Un modèle de rapport de consultation est présenté en Annexe 3.

Annexe 1 : Copie de l'invitation à la consultation



Office Régional
d'Eau Potable
et d'Assainissement
SUD

CENTRE TECHNIQUE d'EXPLOITATION (CTE)



REPUBLIQUE D'HAÏTI
DINEPA
Direction Nationale
de l'Eau Potable
et de l'Assainissement

Jacmel, le 09 mars 2021

Madame/ Monsieur.....

Objet: Participation à une rencontre le 13 mars 2021 au temple de Madame Nerva à 4 h pm autour du projet de réhabilitation du réseau d'eau potable au bas de la ville de Jacmel

L'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement SUD (OREPA SUD) à travers le Centre Technique d'Exploitation (CTE) Jacmel vous présente ses compliments et a l'avantage de porter à votre aimable attention qu'il apprécierait votre participation à une importante rencontre au temple vodou de Mme Nerva à la rue Embouchure autour du projet de réhabilitation du réseau d'eau potable au bas de la ville de Jacmel le samedi 13 mars 2021 à 4 h pm.

Au cours de cette rencontre seront discutés les impacts négatifs à l'environnement (à savoir remblais sur trottoir, difficultés de traverser les tranchées, entrave au petit commerce et autres)

Participeront à cette rencontre le Directeur Départemental des Travaux Publics Transports et Communications, le Délégué de Ville, le Représentant de la DINEPA auprès de la Mairie (TEPAC) et le Directeur du CTE de Jacmel.

L'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement SUD (OREPA SUD) à travers le Centre Technique d'Exploitation (CTE) Jacmel vous compte déjà parmi les nôtres, et vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, ses remerciements anticipés et l'expression de ses salutations distinguées.





Office Régional
d'Eau Potable
et d'Assainissement
SUD

CENTRE TECHNIQUE d'EXPLOITATION (CTE)



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
DINEPA
Direction Nationale
de l'Eau Potable
et de l'Assainissement

Jacmel, le 09 mars 2021

Madame/ Monsieur.....

Objet: Participation à une rencontre le 14 mars 2021 à l'église Jean Paul II de Bois Bœuf à 4 h pm autour du projet d'extension du réseau d'eau potable de Jacmel financé par la BID

L'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement SUD (OREPA SUD) à travers le Centre Technique d'Exploitation (CTE) Jacmel vous présente ses compliments et a l'avantage de porter à votre aimable attention qu'il apprécierait votre participation à une importante rencontre à l'église Jean Paul II de Bois Boeuf autour du projet d'extension du réseau d'eau potable de Jacmel le dimanche 14 mars 2021 à 4 h pm.

Au cours de cette rencontre seront discutés les impacts négatifs à l'environnement (à savoir remblais sur trottoir, difficultés de traverser les tranchées, entrave au petit commerce et autres)

Participeront à cette rencontre le Directeur Départemental des Travaux Publics Transports et Communications, le Délégué de Ville, le Représentant de la DINEPA auprès de la Mairie (TEPAC) et le Directeur du CTE de Jacmel.

L'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement SUD (OREPA SUD) à travers le Centre Technique d'Exploitation (CTE) Jacmel vous compte déjà parmi les nôtres, et vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, ses remerciements anticipés et l'expression de ses salutations distinguées.

Franz Pierre-Louis, Ing.
Directeur CTE Jacmel





Office Régional
d'Eau Potable
et d'Assainissement
SUD

CENTRE TECHNIQUE d'EXPLOITATION (CTE)



REPUBLIQUE D'HAÏTI
DINEPA
Direction Nationale
de l'Eau Potable
et de l'Assainissement

Jacmel, le 09 mars 2021

Madame/ Monsieur.....

Objet: Participation à une rencontre le 18 mars 2021 à la Mairie de Jacmel à 2 h pm autour du projet de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable de Jacmel financé par la BID

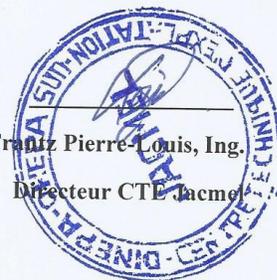
L'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement SUD (OREPA SUD) à travers le Centre Technique d'Exploitation (CTE) Jacmel vous présente ses compliments et a l'avantage de porter à votre aimable attention qu'il apprécierait votre participation à une importante rencontre à la Mairie de Jacmel autour du projet de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable de Jacmel le jeudi 18 mars 2021 à 2 h pm.

Au cours de cette rencontre seront discutés les impacts négatifs à l'environnement (à savoir remblais sur trottoir, difficultés de traverser les tranchées, entrave au petit commerce et autres)

Participeront à cette rencontre les Agents exécutifs intérimaires de la Mairie, Le Délégué Départemental, le Directeur Départemental des Travaux Publics Transports et Communications, le Délégué de Ville, le Représentant de la DINEPA auprès de la Mairie (TEPAC) et le Directeur du CTE de Jacmel.

L'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement SUD (OREPA SUD) à travers le Centre Technique d'Exploitation (CTE) Jacmel vous compte déjà parmi les nôtres, et vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, ses remerciements anticipés et l'expression de ses salutations distinguées.

Frantz Pierre-Louis, Ing.
Directeur CTE Jacmel



Annexe 2 : Présentation qui sera réalisée durant la consultation
Présentation PowerPoint réalisée par la CES et transmise au CTE (Voir doc joint)

Annexe 3 : Modèle de Rapport de consultation

Date :	Lieu :
Sous-Projet :	
Consultation menée par :	
Objectif de la consultation	
Numéro de la consultation : (indiquer si c'est la première, deuxième, etc consultation)	
Nombre de participants :	Nombre de femmes :
	Nombre d'hommes :
Tranche d'âge :	16-25 :
	26-35 :
	36-45 :
	Plus de 46 :
<p>Programme de la réunion (à modifier si besoin) :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8- Mots de bienvenue 9- Présentation des participants 10- Objectif de la rencontre 11- Règles à établir pour le bon déroulement de la rencontre 12- Présentation de la communauté par les participants (Milieu biophysique, Milieu humain, milieu biologique) 13- Présentation du projet <ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du projet ✓ Description des impacts positifs principaux du projet ✓ Description des impacts négatifs principaux du projet ✓ Mesures d'atténuation qui seront mises en place ✓ Présentation du mécanisme de plaintes ✓ Droits et devoirs des autorités locales ✓ Droits et devoirs de la communauté 14- Débat et Questions 	
<p>Description des suggestions, des préoccupations et la perception des participants et réponses apportées :</p>	
<p>Ajouter ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Photo de la liste de participants avec noms/fonction/numéro d'identité/téléphone -Photos de la réunion -Invitations 	

Annexe 4 : Comptes-rendus des consultations

Rapport de consultation

Date: 14 /03/2021	Lieu : salle église jean Paul ii
Sous-Projet:	Réhabilitation et extension du SAEP de Jacmel
Objectif:	Présenter le projet et les mécanismes de griefs à la population
Consultation menée par:	Directeur du CTE de Jacmel
Numéro de la consultation : (indiquer si c'est la première, deuxième, etc. consultation)	2
Nombre de participants: 30	Nombre de femmes: 9
	Nombre d'hommes: 21
Tranche d'âge:	16-25:
	26-35:
	36-45:
	Plus de 46:
<p>Programme de la REUNION:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Mots de Bienvenue 2- Présentation des participants 3- Objectif de la rencontre 4- Règles à établir pour le bon déroulement de la rencontre 5- Présentation de la communauté par les participants (Milieu biophysique, Milieu humain, milieu biologique) 6- Présentation du Projet <ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du projet ✓ Description des impacts positifs principaux du projet ✓ Description des impacts négatifs principaux du projet ✓ Mesures d'atténuation qui seront mises en place ✓ Présentation du mécanisme de plaintes ✓ Droits et devoirs des autorités locales ✓ Droits et devoirs de la communauté 7- Débat et Questions 	

Description des suggestions, des préoccupations et la perception des participants et réponses apportées :

Vu que le CTE A déjà organisé plusieurs rencontres concernant le projet, les participants ont exprimé leur doute sur la concrétisation du projet, pour eux ce n'est que des mots jusqu'à preuve du contraire, car cela remonte à plus d'un an depuis que la réhabilitation et l'extension du SAEP devraient être réalisés. Ils sont également insistés sur la réfection des chaussées où les rues sont adoquinées. Au départ, ils pensaient que les travaux allaient être exécutés par une firme qui souvent est négligente par rapport à leur responsabilité et ne respecte pas les délais. Sachant à présent que c'est le CTE, ils sont confiants parce que la plupart des participants ont de bonne relation avec le CTE.

Le directeur a expliqué aux participants que toutes les rencontres effectuées constituent un pilier pour la bonne réalisation du projet. Présentement, le projet est déjà envoyé à la BID pour les suites nécessaires et que d'ici un à deux mois on devrait commencer avec l'acquisition des matériaux. Il a donné la garantie que les chaussées seront remises en état après les travaux. Ensuite, il insiste sur la gestion des plaintes que les usagers doivent utiliser et le paiement du service afin que le service soit efficace.

Ajouter ci-dessous :

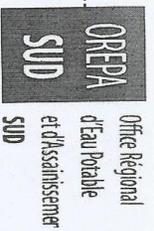
- Photo de la liste de participants avec noms/fonction/numéro d'identité/téléphone
- Photos de la reunion
- Invitation



Date : 14/03/2021 Lieu : Eglise Saint Paul II. heure de début : 14h15 pm. heure de fin : 18h15 pm.
 Objet : Etude Environnementale Bassin Bief Tamoul

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Homme Femme	Institution	Téléphone	mail
David	Saint-Jac	H	O.D.L.B	46531070	
Jean	ADL			36915428	
Marcena	Rodrigue	H		37877091	
Mathieu	Dion Nopre	H		36742050	
Jean Baptiste	Zemanuel	H		37138149	
Joseph	Berthony	H		48054631	
Charles	François	H		37420809	
Jeanne	Reynold	H		36173392	
Cherry	André	H	O.D.L.B	37385058	
Pierre Louis	Robertson	H		37059554	
Agel	Benoit	H		44491491	
Charlemagne	Rosaline	F	O.D.L.B	37570405	
Esan	Machine	F		31166772	
Dirade	Freme	F		36573061	
Jacquet	Pierre Richard	H	O.D.L.B	345749173	



Rapport de consultation

Date : 18/03/2021	Lieu : mairie de jacmel
Sous-Projet :	réhabilitation et extension du saep de Jacmel
Consultation menée par :	directeur du CTE de Jacmel
Objectif de la consultation	Présenter le projet à la mairie
Numéro de la consultation : (indiquer si c'est la première, deuxième, etc. consultation)	3
Nombre de participants : 10	Nombre de femmes : 2
	Nombre d'hommes : 8
Tranche d'âge :	16-25 :
	26-35 :
	36-45 :
	Plus de 46 :
<p>Programme de la REUNION :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8- Mots de bienvenue 9- Présentation des participants 10- Objectif de la rencontre 11- Règles à établir pour le bon déroulement de la rencontre 12- Présentation de la communauté par les participants (Milieu biophysique, Milieu humain, milieu biologique) 13- Présentation du projet <ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du projet ✓ Description des impacts positifs principaux du projet ✓ Description des impacts négatifs principaux du projet ✓ Mesures d'atténuation qui seront mises en place ✓ Présentation du mécanisme de plaintes ✓ Droits et devoirs des autorités locales ✓ Droits et devoirs de la communauté 14- Débat et Questions 	
<p>Description des suggestions, des préoccupations et la perception des participants et réponses apportées :</p> <p>Les autorités ont posé très peu de questions, la seule préoccupation a été la date du démarrage et la méthodologie de l'exécution des travaux. Au niveau de Jacmel, une table sectorielle est organisée presque chaque quinzaine ou chaque mois au cours de laquelle, le CTE a l'habitude de présenter ou de partager les différentes informations du projet ; c'est l'une des raisons pour laquelle les autorités /partenaires et institutions n'ont pas eu trop de questions relatives au projet.</p> <p>Le directeur a présenté les mécanismes de gestion des plaintes et la responsabilité du CTE, de L'OREPA SUD et de la Cellule environnementale et sociale de l'OREPA Nord. Il a sollicité l'appui des autorités au niveau de la sensibilisation des usagers au paiement du service.</p>	
<p>Ajouter ci-dessous :</p> <p>-Photo de la liste de participants avec noms/fonction/numéro d'identité/téléphone</p>	

-Photos de la réunion
-Invitations

Rapport de consultation

Date : 13 /03/2021	Lieu : Temple Vodou Mme Nerva
Sous-Projet :	Réhabilitation et extension du SAEP de Jacmel
Objectif	Présenter le projet et les mécanismes de gestion de plaintes à la population
Consultation menée par :	Directeur du CTE de Jacmel
Objectif de la consultation	
Numéro de la consultation : (indiquer si c'est la première, deuxième, etc. consultation)	1
Nombre de participants : 16	Nombre de femmes : 7
	Nombre d'hommes : 9
Tranche d'âge :	16-25 :
	26-35 :
	36-45 :
	Plus de 46 :
Programme de la REUNION :	
<p>15- Mots de bienvenue</p> <p>16- Présentation des participants</p> <p>17- Objectif de la rencontre</p> <p>18- Règles à établir pour le bon déroulement de la rencontre</p> <p>19- Présentation de la communauté par les participants (Milieu biophysique, Milieu humain, milieu biologique)</p> <p>20- Présentation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du projet ✓ Description des impacts positifs principaux du projet ✓ Description des impacts négatifs principaux du projet ✓ Mesures d'atténuation qui seront mises en place ✓ Présentation du mécanisme de plaintes ✓ Droits et devoirs des autorités locales ✓ Droits et devoirs de la communauté <p>21- Débat et Questions</p>	
Description des suggestions, des préoccupations et la perception des participants et réponses apportées :	
<p>Tout d'abord, on doit dire que les participants ont félicité l'initiative vu que c'est la première fois qu'un projet va se réaliser et qu'ils sont impliqués. Ensuite, les questions se sont orientées sur la méthodologie de l'exécution du projet et leur niveau d'implication. L'une des questions qui revenait toujours pendant la consultation, c'était la date du démarrage des travaux vu la nécessité d'avoir accès à l'eau potable.</p>	

En réponse, l'équipe a expliqué aux participants que c'est le CTE de Jacmel qui va exécuter les travaux sous la supervision de l'OREPA Sud et de la cellule environnementale et sociale de l'OREPA Nord et qu'il y aimerait avoir leur contribution en sensibilisant d'autres personnes à collaborer avec l'équipe pendant l'exécution du projet et même après dans la gestion de l'eau et le paiement du service.

Ajouter ci-dessous :

- Photo de la liste de participants avec noms/fonction/numéro d'identité/téléphone
- Photos de la réunion



